



A Rezé, le 05 Mars 2023

Compétition inter-départementale  
Filière jeunes et filière nationale GAM & GAF

Bonjour à toutes et à tous,

L'AEPR Gymnastique et Zumba Plus a le plaisir de vous accueillir le 19 Mars 2023 pour la compétition interdépartementale filière Jeunes GAM du niveau 7 et niveau 6 et filière nationale GAF/ GAM du Niveau 5 au Niveau 2 qui se déroulera au

Complexe sport loisirs Francis Lespinet,  
4 Rue de la Gaudinière, 44620 La Montagne

Tout forfait devra être signalé **avant le 11 Mars 2023** par mail à l'adresse : [aeprgym44@gmail.com](mailto:aeprgym44@gmail.com). Merci de mettre également les responsables départementales (Catherine & Valérie) dans la boucle.

Afin de nous permettre de préparer le traitement informatique de la compétition, nous vous remercions de bien vouloir engager vos équipes et vos juges sur le site <https://clubs.ufolepgym.com/> **avant le 12 Mars 2023**.

Nous vous remercions de nous transmettre par mail à l'adresse : [aeprgym44@gmail.com](mailto:aeprgym44@gmail.com) les musiques de sol de vos équipes **avant le 12 Mars 2023**. Les fichiers doivent être renommés selon le modèle suivant :

**N6\_11-15ans\_AEPR\_MOREAU\_Romane.mp3**

Un mail par équipe. En cas de fichier trop volumineux, vous pouvez passer par wetransfer (gratuit). Nous vous demandons de vous munir également d'une clé USB le jour de votre compétition en cas de problème de lecture des musiques. Les musiques seront effacées dès la fin de la compétition.

Les accès aux salles du complexe sportif pourront s'effectuer à partir de 8h45 le dimanche.

Si la compétition a de l'avance, le responsable du plateau se réserve le droit de faire rentrer les équipes du tour suivant jusqu'à 30 minutes avant l'horaire prévu sur l'organigramme.

Nous serons heureux de vous retrouver pour le vin d'honneur qui sera servi le dimanche midi à l'issue du palmarès dans le complexe.

A chaque palmarès, tous les représentants de club sont invités à venir remettre une récompense.

### INFORMATIONS À CONNAÎTRE :

La présentation de la licence avec photo est obligatoire pour les gymnastes, les juges et les entraîneurs datant de plus de 8 jours avant la compétition départementale.

Seulement deux entraîneurs, en tenue de sport, sont autorisés en salle d'échauffement et sur l'aire de compétition et un seul entraîneur lors du passage du gymnaste.

Le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Les objets ou vêtements oubliés seront mis à disposition dans le hall du complexe.



Sportivement

Nicky Grondin  
Responsable de la section  
AEPR Gym & Zumba Plus